

# Projet tuteuré collectif 2

## Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 30.0
- > Période de l'année : Enseignement sixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences sociales et administration
- > En savoir plus : site web UFR SSA <https://ufr-ssa.parisnanterre.fr/>

## Présentation

Le projet tuteuré au semestre 6 est la continuité de celui du semestre 5 (cf description de l'EC au semestre 5).

## Objectifs

- Faire l'expérience de situations professionnelles diverses en menant les projets d'ASEGA et de son AGORAé (épicerie solidaire étudiante).
- Présenter un projet et convaincre.
- Être en responsabilité et travailler en équipe.
- Apprendre à rendre compte.
- Rédiger un guide de procédures.

## Évaluation

- Implication et réalisation des missions.
- Rédaction d'un Guide de Passation.
- Préparation et participation au comité de pilotage (COPIL) de l'AGORAé.

## Pré-requis nécessaires

EC projet tuteuré Semestre 5.

## Compétences visées

- S'adapter à un environnement socio-professionnel.
- Comprendre le projet associatif d'une structure et en être partie prenante.
- Participer au fonctionnement d'une association, à sa gouvernance.
- Mettre en œuvre un projet d'utilité sociale.
- Prendre des initiatives en respectant le cadre.
- Concevoir, réaliser et animer des actions d'utilité sociale en direction de publics divers.
- Communiquer et gérer les réseaux sociaux.
- Entretenir les partenariats existants et en élaborer de nouveaux.
- Participer à des réunions partenariales.
- Coordonner les actions.
- Réaliser les tâches liées à des obligations juridiques ou administratives.
- Mobiliser et animer les ressources humaines bénévoles.
- Elaborer un budget et présenter une demande de financement.
- Rendre compte aux parties prenantes.
- Rédiger un rapport et des écrits professionnels.
- Réaliser une présentation orale. Argumenter.
- Utiliser les logiciels de référence et les outils collaboratifs.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Développer un esprit d'entraide et de solidarité.
- Avoir un comportement professionnel et respecter les échéances.
- Appréhender un public fragile (écoute et communication).
- Respecter la confidentialité.

NB : Les compétences visées peuvent dépendre de l'équipe d'appartenance.

## Bibliographie

- Chaire Essec Entrepreneurat social (dir. Sibieude T. et Trellu M.),
- Guide de bonnes pratiques en matière de transparence, de gouvernance et de gestion

associatives, Ed. de l'Epargne, téléchargeable gratuitement

- [www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)
- [www.fage.org](http://www.fage.org)
- [www.bapif.fr](http://www.bapif.fr) [andes-france.com](http://andes-france.com)
- <https://wearephenix.com>
- Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire de février 2020

## Contact(s)

### > Mohamed Akil

Responsable pédagogique  
[akilm@parisnanterre.fr](mailto:akilm@parisnanterre.fr)